



# L'Envers du Décor

## CHSCT : et si on nous écoutait...

Dès le 14 septembre 2011, la CFE-CGC posait, entre autres, ces questions à la direction dans le cadre du CHSCT :

### Climatisations

Bien que le sujet ait été traité en secteur 4 en juin, nous constatons que certaines climatisations ont été défectueuses pendant la saison estivale. Ce qui a eu des répercussions sur les conditions de travail, notamment la panne de climatisation au restaurant W6.

Nous vous demandons de prévoir une remise à niveau des postes qui sont en limite de potentiels pour préparer au mieux l'année 2012.

### Chauffage :

**Nous vous demandons de préparer au mieux l'hiver prochain, notamment en temps de réaction de remise en route des différents chauffages lors d'une arrivée précoce des températures basses.**

En caractère gras, une question sur le chauffage. Nous sommes dans l'incapacité de vous donner la réponse de la direction. Pourtant, cette question démontre aujourd'hui son actualité.

Deux réactions :

- La direction devrait prendre beaucoup plus au sérieux les questions et recommandations du CHSCT.
- Il est beau le 1<sup>er</sup> hélicoptériste mondial avec son site marignanais à l'amplitude thermique la plus large du groupe Eurocopter ! La direction a réussi à instaurer un climat continental en Provence !

Il faisait 8°C à 7h30 dans la mezzanine du Bureau d'Etude et 11°C à 9h30 (sans parler des ateliers...). Le problème est réglé depuis par les équipes de la logistique qui ne comptent pas leurs heures pour résoudre les problèmes des salariés. Mais de même que la direction nous berce avec ses procédés Lean en argumentant que le mode pompier devait disparaître de nos cycles de production, la CFE-CGC dit que les investissements en CAPEX doivent être

suffisants pour éviter le mode pompier pour rupture de chauffage, fuites en tout genre et clim inopérantes en été !

## DEVELOPMENT CENTER

La société procède à des investissements lourds (Systemhaus à Donauwörth et Josephine à Paris Le Bourget) pour plus de 120M€ l'un et l'autre.

Le bâtiment du Bureau d'Etudes à Marignane n'est plus adapté qualitativement et quantitativement à une activité R&D stratégique pour notre avenir.

S'il était capable d'accueillir dans des conditions satisfaisantes les personnels voici deux décennies lors du lancement des programmes Tigre puis NH90, et donc, de susciter quelque enthousiasme, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La Direction a lancé la construction du bâtiment Hélicoptère zéro et de deux immeubles destinés à accueillir la sous-traitance STI de l'autre côté de la voie rapide dans le cadre du projet Eurosud mais cela n'est pas suffisant ! Loin s'en faut.

La CFE-CGC a relayé auprès de la Direction au plus haut niveau, la forte attente des ingénieurs et techniciens du Bureau d'études lors de la réunion plénière du Comité d'Etablissement du 16 décembre 2011, puis lors du Comité de Surveillance du 20 décembre 2011 et enfin lors des vœux du CEO au CCE le 10 janvier 2012 en insistant sur le caractère exigu et vétuste des locaux actuels et l'importance de disposer d'un calendrier de réalisation d'un « Development Center » adapté aux ambitions et aux besoins de l'entreprise et apte à donner des perspectives aux salariés.

Deux solutions différentes sont en cours d'investigation selon la Direction, la décision sera prise en 2012 avec lancement en 2013.

**La CFE-CGC sera vigilante sur ce sujet qu'elle considère comme prioritaire car au-delà de la construction de ce bâtiment lui-même, se pose la question de l'avenir de la R&D (Recherche et Développement).**



web

Majoritaire par le vote des salariés, la CFE-CGC vient de voir ce vote bafoué par une collusion MEDEF-CFDT !

Grâce au MEDEF, la CFDT est placée à la tête du Conseil d'administration de l'AGIRC !

Elle est mise ainsi, en position de démonter de l'intérieur le statut de l'encadrement :

- Fusionner l'AGIRC et ARRCO
- Nivelier par le bas le niveau des retraites des classes moyennes
- Mettre sous conditions de ressources le versement de la pension de réversion de l'AGIRC

**Mais, la CFE-CGC, fondatrice du régime AGIRC en 1947, tiendra toute sa place au sein du Conseil d'administration de l'AGIRC !**

**Nous défendons les vraies valeurs des techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres !**

**La CFE-CGC continue à se battre avec force contre toutes tentatives visant à dépouiller de leurs droits les ressortissants du régime AGIRC !**

## COMITE DE SURVEILLANCE

## Pouvoir versus Savoir

Eurocopter fête ses 20 ans ! Comme l'a dit notre Président, notre entreprise a beaucoup évolué en Chiffre d'affaires, en effectifs, en filiales... Pour autant, les salariés se sentent-ils plus heureux ? A-t-on l'impression d'avoir capitalisé sur notre expérience ? N'a-t-on pas l'impression d'avoir perdu ce que nos anciens nous ont légué ?

Nous avons le sentiment que les beaux satisfécits chiffrés ne reflètent pas la réalité du terrain. **Depuis de nombreuses années, vos représentants au Comité de Surveillance d'Eurocopter ne cessent d'alerter la Direction sur le fossé qui sépare l'équipe dirigeante du Terrain.** Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'un fossé mais d'un abîme.

Comment peut-on se satisfaire des délais de 2 ans pour justifier le moindre investissement industriel obligatoire et que l'on bâtit des nouveaux locaux à l'économie ? Alors oui, lors de la journée « **porte ouverte** » nous montrerons à nos familles, une usine avec de belles façades, de beaux panneaux solaires... et surtout leur cacherons notre cadre de vie quotidien !

**Quand le Pouvoir s'assoit sur le Savoir, le Paraître prend le dessus sur l'Industrie. Bon Anniversaire Eurocopter !**

## QUOI DE NEUF AU CCE

## Le CCE s'élargit

Le CCE exerce au niveau national, les attributions économiques qui concernent la marche générale de l'entreprise et est consulté sur tous les projets économiques et financiers importants la concernant.

L'accord portant rénovation du Droit Syndical et du Dialogue Social au sein d'Eurocopter signé en 2011 par la Direction, la CFE-CGC, FO et la CFTC, **à l'exception de la CFDT**, a permis d'élargir et de renforcer le rôle du Comité Central d'Entreprise d'Eurocopter.

Le nombre de membres du CCE est passé de trois titulaires et trois suppléants à onze titulaires et onze suppléants.

**La CFE-CGC y est représentée, selon son audience électorale, par 4 titulaires et 4 suppléants dont Monsieur Christian RIVA qui a été élu Secrétaire du CCE.**

Loin d'objectifs purement idéologiques, vos délégués CFE-CGC y œuvrent pour défendre l'emploi sur les sites français d'Eurocopter.

## NEGOCIATION SUR LES ASTREINTES

La CFE-CGC a été conviée en 2011 à une réunion sur le dispositif des astreintes afin d'en négocier les principes de fonctionnement. A savoir :

- le champ d'application (population et activités concernées),
- l'organisation des astreintes (planification, délais de prévenance, moyens...),
- l'indemnisation de l'astreinte et de l'intervention (distinction cadres et non cadres, distinction en fonction des interventions à distance, sur site ou chez le client).

Pour la CFE-CGC, il est important d'adapter les différents dispositifs dans un contexte qui évolue :

- Fort développement des activités de services liées à la satisfaction du client,
- Augmentation des demandes ponctuelles non liées à l'astreinte répondant à un besoin urgent sur des tranches d'horaires non prévues dans l'aménagement du temps de travail,

- L'évolution de nos outils informatiques génère l'augmentation des interventions à distance.

Tout cela entraîne des dérives importantes que subissent trop de salariés cadres et non cadres.

A ce jour, la CFE-CGC constate, dans de nombreux secteurs notamment liés à l'activité de service, la mise en place d'astreintes afin de répondre aux contraintes liées aux différents contrats clients. Ceci ne correspond pas à la réalité de l'entreprise. Le développement des activités liées à la satisfaction du client qui devient un phénomène durable s'apparente plus à une nouvelle organisation du travail du type « AOG » avec les moyens humains et financiers associés qu'à la seule notion d'astreinte.

**La CFE-CGC a demandé à la Direction de réunir rapidement les organisations syndicales afin de traiter ce sujet comme il se doit et de permettre à Eurocopter d'avoir un vrai accord sur les astreintes.**

### Check List à la direction technique

Les élus CFE-CGC au CHSCT secteur 4 ont effectué une revue complète des dysfonctionnements et problèmes constatés sur le bâtiment S1. Au-delà de la liste interminable des problèmes plus ou moins graves identifiés, l'exercice montre les mauvaises conditions dans lesquelles travaillent les salariés de ce secteur.

L'analyse du bâtiment S3 est en cours, nul doute au vu des 1er résultats que le bilan mettra en évidence la nécessité impérieuse et urgente de construire le «development center» à Marignane.

**Si la R&D est une des pépites du groupe Eurocopter, doit-on la présenter à nos clients et autres services officiels dans une boîte de conserve ? Dommage que le PDG n'ait pas pu rassurer les salariés sur ce sujet lors de la présentation de ses vœux.**

### Rappel Allo 714

Sachez que toute personne est en droit de contacter le 714 pour prévenir d'un problème de sécurité ou d'hygiène sur le site.

**Si le problème, persiste vous pouvez contacter les représentants du CHSCT de votre secteur.**

La liste est affichée dans les panneaux d'affichage Direction.

## VOUS AVEZ DIT P & D ?

La CFE-CGC est favorable au processus d'évaluation (outil P&D) pour les cadres supérieurs 3be/3c. Elle a d'ailleurs signé l'accord sur l'harmonisation de la part variable de cette catégorie de salariés.

La direction, mélangeant allègrement les genres, a voulu obtenir notre avis sur le processus P&D des cadres 1 à 3B (dits L5).

**La CFE-CGC ne s'est pas positionnée favorablement sur le P&D des cadres L5.**

Pourquoi ?

- L'évaluation des objectifs des L5 ne présente pas le même caractère d'équité que pour les cadres L4.
- L'évaluation ne s'effectue pas en 3 phases distinctes.
- Aucune garantie que l'entretien annuel puisse être conduit et documenté dans la langue maternelle dans l'outil P&D.
- Le cadre L5 n'a pas accès à son évaluation finale dans l'outil.

**La CFE-CGC reviendra sur cet avis lors d'une future négociation sur la rémunération des cadres L5...**

## CA NOUS AGACE

### Pour être au courant de tout

Au vu de la présentation des vœux du PDG, on aurait pu croire qu'Eurocopter investissait dans des panneaux photovoltaïques et le développement durable. Il n'en est rien, ces travaux ont été financés par un investisseur privé « EDF Energie Nouvelle » sur des terrains EADS !

**Sur la planche, nous eussions préféré voir un beau BE que des panneaux solaires !**

### Gestion des temps : Ingérable !

Après une fin d'année chaotique depuis le mois de septembre 2011, l'année 2012 commence avec un Black Out complet sur l'affichage des compteurs. Bilan : A la fin du mois de janvier 2012, les salariés ne savent toujours pas où ils en sont. Les salariés d'EPS font leur maximum pour que le système SAP TIME fonctionne. C'est malheureusement le concept des services partagés qui est bancal. **Sans vouloir faire de mauvais humour : A quand le retour du poinçonneur des lilas ?**

### Rumeur quand tu nous tiens

Après de nombreuses réorganisations à la Direction technique, on pensait en avoir fini. Que nenni, la rumeur semble dire le contraire. La Direction et le périmètre de certains secteurs pourraient bouger, modifiant des équilibres franco-allemands auxquels sont attachés les salariés.

**Nous serons vigilants au fait que les choix et orientations techniques à venir sur les nouveaux programmes ne se fassent pas aux dépens du site de Marignane.**

## POL SAL

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre tract de rentrée, l'accord sur la politique salariale cadre 2011 prévoit que «*Si l'inflation constatée pour l'exercice 2011 est supérieure de 0.5% par rapport à la prévision d'inflation fixée par la loi de finances de 2011 (1.5%), un budget égal au pourcentage de dérapage d'inflation constatée pondéré du taux de non distribution d'augmentation individuelle des personnels cadres sera réparti de manière uniforme aux bénéficiaires d'une augmentation individuelle en 2011 en date du 1er janvier 2011*».

L'accord sur la politique salariale 2011 non cadre prévoit la même règle. En 2011, l'inflation constatée a été de 2.4%, d'où un dérapage de 0.9% par rapport à la prévision 2011 qui était de 1.5%.

## CLAUSE DE RENDEZ-VOUS

Pour votre information ce tableau, **vous donne quelques hypothèses de ce que sera la clause de rendez-vous en fonction du nombre de cadres ou non cadres bénéficiaires d'une AI en 2011.**

% de bénéficiaires d'AI en 2011	% à appliquer sur base salariale de chaque bénéficiaire d'AI en 2011
60 %	0,60 %
65 %	0,48 %
70 %	0,39 %
75 %	0,30 %
80 %	0,23 %

## Minima cadres

Un accord vient d'être trouvé sur les minimas cadres métallurgie 2012. En résumé :

- Augmentation de 2,3 % pour 2012.
- Clause de revoyure, à titre exceptionnel compte tenu du haut degré d'incertitude sur le contexte politique, économique et social : réunion fixée au 21/09/2012.
- Signature de la CFE-CGC, CFDT, FO et CFTC. La CGT se prononcera début février.

Ces augmentations ne concernent que les grilles métallurgie. Elles impactent les minimas société Eurocopter qui seront donc revalorisés de 2,3% en 2012. A titre d'exemple, le mini mensuel cadre 3A passera de 3 793 € à 3 880 € en 2012.

**Elles n'ont, cependant, aucun lien avec les négociations sur la politique salariale qui se tiendront dans le groupe EADS courant mars /avril.**

**A Eurocopter, la politique salariale fut de 2,5% en 2010 et 3,1% en 2011 (contre une augmentation des minimas métallurgie de 0% en 2010 et 2,3 en 2011).**

## Rappel PERCO

L'abondement de l'employeur versé sur le PERCO est à déclarer aux impôts **MAIS N'EST PAS IMPOSÉ**. La déclaration est requise pour calculer le plafond des versements déductibles sur le PERP (Plan d'Epargne Retraite Populaire) l'année suivante, si vous disposez d'un PERP.

Par contre, cet abondement est soumis à la CSG et à la CRDS, prélevées à la source.

## Visite du Ministre de la défense

Le Bureau du CCE élargi aux Délégués Syndicaux Centraux a rencontré le Ministre de la Défense, Monsieur Gérard LONGUET lors de sa visite dans l'établissement ce lundi 30 janvier 2012. Les représentants CFE-CGC présents sont intervenus pour défendre l'emploi sur les sites français d'Eurocopter relativement aux sujets suivants

- demande de soutien à l'Export du Tigre par le Gouvernement français,
- position de l'état français vis-à-vis de l'annonce de baisse de cibles de l'état allemand sur les programmes Tigre et NH90,
- réaffirmation du rôle de l'état français dans le soutien au tissu industriel en Ile de France Nord dans le domaine de la fabrication structure dans le cadre du transfert de l'usine de la Courneuve vers Paris le Bourget,
- demande d'appui du Gouvernement au niveau des collectivités locales afin qu'elles aident l'usine de Marignane à se désenclaver,
- mise en exergue du déséquilibre franco-allemand au sein du Comité de Surveillance de l'entreprise avec un CEO et un Président du Comité de Surveillance tous deux allemands.

**Réponse du Ministre « Il est bon que le rendez-vous prévu par les accords de 2007 au niveau de la gouvernance ait été respecté.**

**Ce que vous dites est vrai et mathématique mais nous n'avons pas de source d'inquiétude particulière sur ce point (réponse à la dernière question)."**

## JOSEPHINE...

Déclenchée par les élus du CCE, la phase de concertation relative au projet Josephine préalable à l'information/consultation des CHSCT (LCN) / CCE / CE (LCN) s'est achevée par une quatrième réunion avec la Direction tenue le 7 décembre 2011.

Elle a permis aux Organisations Syndicales de poser toutes les questions qui leur semblaient nécessaires et a en retour enrichi le projet.

40% de la Prime d'Aménagement du Territoire ont été versés à Eurocopter en fin d'année 2011 et l'entreprise s'est engagée vis-à-vis des autorités publiques à maintenir pendant 5 ans, 730 emplois sur son site en région parisienne, ce niveau d'emploi étant cohérent avec le plan de charges prévisionnel connu en décembre 2011.

Eurocopter se dotera des moyens nécessaires pour accompagner les éventuelles reconversions de personnels vers des activités « cœurs ».

L'information/consultation sur le projet démarrera fin février 2012 et conformément à l'engagement pris par la Direction, le CHSCT sera associé tout au long du projet.

Au-delà de l'information/consultation formelle, **la CFE-CGC restera vigilante d'un point de vue industriel et social et s'attachera à la prise en compte effective des enjeux stratégiques des activités pales et hors pales par nos décideurs.**

